



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des établissements scolaires à Saint-Martin

Question écrite n° 5685

Texte de la question

Mme Claire Guion-Firmin interroge M. le ministre de l'éducation nationale sur l'état des établissements scolaires à Saint-Martin et l'urgence à agir. Près de cinq mois après le passage de l'ouragan Irma qui a balayé Saint-Martin et Saint-Barthélemy, la gestion de la crise est quasiment terminée et le temps de la reconstruction est venu. D'ici la fin mars 2018, plusieurs plans pluriannuels d'investissement et de rattrapage seront établis afin de reconstruire la collectivité de Saint-Martin, dont un plan pour le financement des infrastructures à la charge de la collectivité qui ne dispose aujourd'hui pas des moyens financiers pour y faire face. Ce plan concernera notamment les écoles. L'association « Union des parents d'élèves de Saint-Martin » et de nombreux professeurs lui ont fait part de leurs inquiétudes. Si la rentrée scolaire des enfants a bien été annoncée et effective et est effective en novembre 2017, il faut préciser que les enseignants et les élèves sont accueillis dans des conditions extrêmes, selon un système de rotation dans les salles de classe, il est inenvisageable de se contenter d'un enseignement à mi-temps. La situation du lycée professionnel est critique, le matériel d'apprentissage n'a pas été remplacé, par conséquent, les lycéens accumulent un retard considérable. Par ailleurs, les élèves qui préparent leur baccalauréat sont extrêmement pessimistes. Elle lui demande s'il pourrait donner des éléments concrets concernant les dispositifs mis en place pour améliorer les conditions d'accueil des élèves et des enseignants.

Texte de la réponse

Le ministre de l'éducation nationale est particulièrement attentif aux dispositifs mis en place pour améliorer les conditions d'accueil des élèves et des enseignants à Saint-Martin. Le cyclone IRMA qui a frappé l'île de Saint-Martin a durement touché les établissements scolaires. Grâce à une forte mobilisation des services et des personnels de l'éducation nationale ainsi que de la collectivité, à partir du 2 octobre 2017, soit moins de trente jours après les événements, quinze établissements scolaires sur vingt-et-un ont pu accueillir à nouveau des élèves. Toutefois, afin de permettre l'accueil de tous les élèves présents sur l'île, des rotations horaires ont dû en effet temporairement être mises en place. Ainsi, jusqu'au 22 janvier 2018, les élèves de six établissements scolaires ont été hébergés dans un des quinze établissements scolaires ouverts. Deux rotations horaires, pour les élèves de quatre écoles, ont pu être supprimées depuis le 22 janvier 2018 grâce à la réouverture de l'école Siméone Trott suite aux travaux réalisés par la collectivité. S'agissant des écoles, il reste deux rotations horaires. Ces rotations horaires permettent d'assurer les vingt-quatre heures d'enseignement dues aux élèves. Les travaux sont engagés, les rotations devraient être supprimées d'ici la rentrée 2018 au plus tard. Pour le second degré, la rotation entre le collège Soualiga, entièrement détruit, et la cité scolaire Robert Weinum est toujours en cours mais une nouvelle répartition des élèves a été organisée et équilibre les effectifs entre les deux établissements de la cité scolaire. Ainsi, le lycée a mis à disposition deux salles de classe permettant que les horaires dus aux élèves soient, en presque totalité, assurés. Les emplois du temps ont été réaménagés afin d'assouplir la rotation pour certains niveaux. Par ailleurs, la collectivité a commandé quatre classes provisoires qui devraient être installées début mars et quatre autres pourraient être financées par la Fondation de France. L'objectif est d'accueillir tous les élèves à la rentrée scolaire 2018 sans rotation horaire. Pour ce qui est de la

situation du lycée professionnel des îles du Nord à Concordia, la réouverture des ateliers a été effective au retour des congés de Carnaval. Une convention signée avec la Caisse territoriale des œuvres scolaires permet l'accueil dans leurs locaux qui servent aussi de restaurant scolaire pour le lycée professionnel, de tous les élèves des formations restauration et accompagnement, soins et services à la personne. Elle permet également aux élèves de suivre leurs cours pratiques dans cette structure. Pour les autres ateliers des formations "bois" et "mécanique", les vérifications techniques (Véritas, Socotec...) tant des locaux que des machines ont été effectuées. Les réserves ont été levées s'agissant des vérifications électriques suite aux travaux de mise en conformité au niveau des ateliers. Les bâtiments H et I ont été contrôlés et sont opérationnels. Par ailleurs, la collectivité doit assurer la livraison de trois véhicules d'occasion pour l'atelier mécanique. Elles sont à disposition des élèves depuis le 9 mars 2018. Quatre véhicules neufs vont également compléter cet équipement. La situation des élèves et des personnels de l'éducation nationale à Saint-Martin retient donc toute l'attention du ministre de l'éducation nationale qui veille aux conditions de la réussite éducative sur ce territoire. Un dispositif spécifique a été mis en place dès les premiers jours, les équipes des services de l'éducation nationale sont mobilisées au quotidien et un directeur de projet chargé du suivi de la reconstruction du système éducatif de Saint-Martin est en cours de recrutement. Il suivra au plus près l'évolution de la situation et œuvrera en lien avec la collectivité de Saint-Martin au côté de M. Philippe Gustin, délégué interministériel à la reconstruction des îles de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin.

Données clés

Auteur : [Mme Claire Guion-Firmin](#)

Circonscription : Saint-Barthélemy et Saint-Martin (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5685

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Éducation nationale](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 février 2018](#), page 1310

Réponse publiée au JO le : [1er mai 2018](#), page 3752